

Nom de l'épreuve : La **Sans Quille 2026**
Date : samedi **27 juin 2026**
Lieu : ASPTT MARSEILLE section voile maison de la mer (rade sud de Marseille)
Autorité Organisatrice : ASPTT Marseille section Voile
GRADE 5 C

1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles d'introduction à la régata (RIR), le présent avis de course ; les instructions de course (fiche RIR type Raid) et leurs annexes.
- 1.2 Avant la première course, un briefing aura lieu pour expliquer le déroulement de la régata.
- 1.3 Le port de la brassière ou combinaison est obligatoire dès la mise à l'eau.

2. PROGRAMME

- 2.1 Confirmation des inscriptions le samedi 27 juin de 9 H à 11 H.
- 2.2 Jour de course
11h30 briefing
13h00 mise à disposition du comité de course
18h00 fermeture de la ligne
A partir de 18h30 palmarès, remise des prix, soirée festive repas avec animation musicale DJ.

2.3. ADMISSIBILITE, PRE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS-DROITS A PAYER

2.3.a La régata est ouverte à tout type de dériveurs, catamarans, planches à voile qu'ils appartiennent à un club ou un particulier qui s'engage à respecter les règles qui régissent cette régata.

Pré-inscription :

En ligne avec son propre support de navigation : https://aspttmarseille.axyomes.com/client/regate_1.php

A l'accueil accompagnée des frais d'inscription : 25€ jusqu'au 24 juin, 30 € à partir du 25 juin.

Le nombre d'inscription est limité à 100.

2.3.b Les frais d'inscription comprennent la participation à la régata, le PAF, la restauration du soir et l'animation musicale.

2.3.c Les concurrents (et chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :

- les licences FFVoile valides et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- ou acquérir une licence temporaire

3. PARCOURS :

- 2.1 La zone de course se situe en rade Sud
- 2.2 Les parcours sont de type free start, parcours construits et raid côtier, seront détaillés au briefing.

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

Pas de changement de parcours.

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés :

- a. OCS : départ prématuré (OCS),
- b. NSC : parcours non effectué,
- c. DNF : autres incidents et litiges.

5.1. PENALITES

a. Si un observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile et en lui indiquant la faute. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

1. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
2. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE

Pas de jury à terre

6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

7. CLASSEMENT

Un classement général au rating sera établi.

8. PRIX

Des prix seront distribués aux 3 premiers de chaque catégorie, au concurrent le plus jeune, au vétéran et des prix spéciaux seront remis à discrétion du Comité d'Organisation

9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata ou restent en course entièrement à leurs propres risques et sous leur responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES




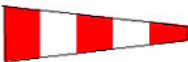
16.1 Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le 04.91.16.35.93 ou voile.marseille@asptt.com

16.2 Lieu de stockage du matériel ASPTT Marseille Maison de la Mer sur demande préalable.

11. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur accepte pour lui et son équipage les prises de vues et les photos de son embarcation et de son équipage à terre comme sur l'eau par les cameramen et les photographes et autorise à titre gratuit l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vue et photos par l'organisateur et/ou ses partenaires.

PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillons de Série	Signal avertissement
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé